



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mars 2013
Français
Original: anglais

Commission de la science et de la technique au service du développement

Seizième session

Genève, 3-7 juin 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
3. Thèmes prioritaires:
 - a) Science, technologie et innovation pour des villes et des couronnes périurbaines durables;
 - b) Accès Internet à haut débit pour une société numérique équitable.
4. Présentation de rapports sur des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-septième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-septième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa seizième session.

Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'au début de chaque session, les commissions adoptent l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la seizième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil dans sa décision 2012/228 du 24 juillet 2012.

2. Conformément à l'usage, à sa 8^e séance, le 24 mai 2012, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa seizième session, composé comme suit:

Président:	M. Miguel Palomino de la Gala (Pérou)
Vice-Présidents:	M. Peter Major (Hongrie) M ^{me} Thato Regina Mosisili (Lesotho) M. Andrew Reynolds (États-Unis d'Amérique).

3. À la 9^e séance de sa quinzième session, le 25 mai 2012, la Commission a élu M. Mohammad Kazem Asayesh Talab Tousi (République islamique d'Iran) comme Vice-Président de la seizième session.

4. Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des Vice-Présidents fera également fonction de rapporteur.

5. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa seizième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

6. La Commission se réunira du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2013. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

7. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

Documentation

E/CN.16/2013/1

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux.

Point 2

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

8. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sous l'égide des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial¹ ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, qui a eu lieu à Tunis, les participants ont entériné les résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

9. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet à l'échelle du système des Nations Unies. À cet effet, il lui a été demandé de réexaminer le mandat de la Commission de la science et de la technique au service du développement (la Commission), et notamment d'envisager de renforcer cette commission, en tenant compte d'une approche multipartite².

10. Dans sa résolution 2006/46 du 28 juillet 2006, intitulée «Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement», le Conseil économique et social a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à cet égard, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à promouvoir la mise en œuvre de ces textes.

11. Dans sa résolution 2007/8 intitulée «Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information», adoptée le 25 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. À cet égard, il a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales de l'ONU, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et de la communication au service du développement et, selon qu'il conviendrait, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs, qui serviraient de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

12. Le rapport du Secrétaire général³ sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international vise à établir un bilan de l'action engagée en mettant en avant des exemples de bonnes pratiques en vue de promouvoir l'échange de meilleures pratiques et de retours d'expérience. Il s'appuie sur les conclusions et recommandations de la réunion débat organisée par la Commission à Lima (Pérou) en janvier 2013, sur les contributions d'entités et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies et sur d'autres documents pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet aux niveaux régional et international, comme demandé par le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46.

¹ Les documents finals sont disponibles à l'adresse: <http://www.itu.int/wsis>.

² Agenda de Tunis pour la société de l'information, par. 105.

³ A/68/65-E/2013/11.

13. Dans sa résolution 67/195 intitulée «Les technologies de l'information et des communications au service du développement», l'Assemblée générale a invité le Président de la Commission à créer un groupe de travail sur le renforcement de la coopération chargé d'examiner le mandat du SMSI en la matière énoncé dans l'Agenda de Tunis et, à ce titre, de recueillir des informations auprès des États membres et de toutes les autres parties prenantes et de les examiner, ainsi que de recommander les mesures nécessaires pour l'exécution intégrale de ce mandat; lorsqu'il convoquerait le groupe de travail, il a également été demandé que le Président prenne en considération les réunions déjà prévues au calendrier de la Commission et que le groupe de travail présente son rapport à la dix-septième session de la Commission, en 2014, comme contribution à l'examen d'ensemble des résultats du SMSI.

14. Conformément à la résolution 67/195 de l'Assemblée générale, en janvier 2013, le Président de la Commission a invité les membres de celle-ci à formuler leurs observations sur sa proposition concernant la composition du groupe de travail sur le renforcement de la coopération chargé d'examiner le mandat du SMSI en la matière énoncé dans l'Agenda de Tunis. Il prévoit de discuter avec la Commission de la composition du groupe et des mesures à prendre suite à l'établissement du groupe de travail en février 2013.

Documentation

A/68/65-E/2013/11	Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
E/CN.16/2013/CRP.1	Report on the intersessional panel meeting.

Point 3 **Thèmes prioritaires**

15. Aux paragraphes 4, 5 et 6 de sa résolution 2006/46, le Conseil économique et social a demandé que la Commission suive un programme de travail pluriannuel largement axé sur le développement et a fourni un certain nombre de thèmes. La Commission a décidé d'étudier lors de chaque période biennale un aspect spécifique de l'édification d'une société de l'information, l'objectif étant de réduire la fracture numérique et d'examiner, dans le cadre de son mandat initial, les incidences de la science et de la technologie sur le développement.

16. Les thèmes prioritaires qui seront abordés par la Commission sont les suivants:

- a) Science, technologie et innovation pour des villes et des couronnes périurbaines durables; et
- b) Accès Internet à haut débit pour une société numérique équitable.

17. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et aider la Commission dans ses délibérations à sa seizième session, un groupe d'étude s'est réuni à Lima (Pérou) du 7 au 9 janvier 2013. La Commission sera saisie du rapport de ce groupe.

Documentation

E/CN.16/2013/2	Rapport du Secrétaire général sur la science, la technologie et l'innovation pour des villes et des couronnes périurbaines durables.
E/CN.16/2013/3	Rapport du Secrétaire général sur l'accès Internet à haut débit pour une société numérique équitable.
E/CN.16/2013/CRP.1	Summary report of the intersessional panel meeting.

Point 4

Présentation de rapports sur des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation

18. Dans sa résolution 2009/8, intitulée «Science et technique au service du développement», le Conseil économique et social s'est félicité des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation réalisés par la CNUCED et a encouragé celle-ci à continuer de mettre ses compétences et ses capacités d'analyse au service de tels examens.

19. Dans sa résolution 2011/17, le Conseil économique et social a encouragé la Commission à faciliter la conduite de nouveaux examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque mondiale et d'autres institutions et banques internationales de développement, et envisager de nouvelles modalités de suivi de l'application des recommandations qui en découlent. Le Conseil a encouragé la Commission à s'attacher en particulier, dans la conduite de tels examens, à mettre au jour les possibilités qui s'ouvrent au niveau mondial, ainsi que les pratiques optimales et les synergies à dégager entre domaines, dans la science et l'ingénierie en ligne et les programmes de formation assistée par ordinateur. Il a de plus demandé à la Commission d'achever et de diffuser les nouvelles orientations méthodologiques relatives à la science, la technique et l'innovation et de mettre en commun les résultats et pratiques optimales découlant de leur application.

20. Le rapport sur l'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de la République dominicaine sera présenté oralement à la Commission.

Point 5

Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-septième session de la Commission

21. Conformément à la pratique établie, à la fin de sa seizième session, la Commission élira, pour sa dix-septième session, un président et quatre vice-présidents, dont un fera également fonction de rapporteur.

Point 6

Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-septième session de la Commission

22. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie d'un projet d'ordre du jour provisoire de sa dix-septième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Point 7

Adoption du rapport de la Commission sur sa seizième session

23. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa seizième session.

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
Lundi 3 juin		
10 h 00	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Déclarations liminaires Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Présentation du rapport du Secrétaire général
	Table ronde ministérielle sur l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI	Table ronde ministérielle suivie d'un débat général
15 h 00	3. Science, technologie et innovation pour le développement	
	Table ronde ministérielle sur la contribution de la science et de la technologie à la solution des problèmes de développement	Table ronde ministérielle suivie d'un débat général
Mardi 4 juin		
10 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Débat général – suite
15 h 00	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Débat général – suite
Mercredi 5 juin		
10 h 00	4. Présentation de rapports sur des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation suivie d'un dialogue interactif
12 h 00	3. Thèmes prioritaires:	
	a) Science, technologie et innovation pour des villes et couronnes périurbaines durables	Présentation et débat général

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
15 h 00	3. Thèmes prioritaires:	
	a) Science, technologie et innovation pour des villes et couronnes périurbaines durables	Débat général – suite
	b) Accès Internet à haut débit pour une société numérique équitable	Présentation et débat général
Jeudi 6 juin		
10 h 00	Consultations informelles sur des projets de proposition	Consultations informelles sur des projets de proposition
15 h 00	Consultations informelles sur des projets de proposition	Consultations informelles sur des projets de proposition – suite
Vendredi 7 juin		
10 h 00 et 15 h 00	5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la dix-septième session de la Commission	Élection du Bureau
	6. Ordre du jour provisoire et documentation de la dix-septième session de la Commission	Les consultations informelles sur des projets de proposition se poursuivent en parallèle (le cas échéant) Décisions concernant des projets de proposition
	7. Adoption du rapport de la Commission sur sa seizième session	Adoption du projet d'ordre du jour provisoire Adoption du projet de rapport
	Clôture de la session	

Annexe II

Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa seizième session

(43 membres⁴; mandat de quatre ans)

<i>Membres en 2011</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Allemagne	2016
2. Arabie saoudite	2014
3. Autriche	2016
4. Brésil	2016
5. Bulgarie	2014
6. Cameroun	2016
7. Chili	2016
8. Chine	2014
9. Costa Rica	2016
10. Cuba	2014
11. El Salvador	2014
12. États-Unis d'Amérique	2014
13. Fédération de Russie	2016
14. Finlande	2016
15. France	2014
16. Hongrie	2014
17. Inde	2014
18. Iran (République islamique d')	2014
19. Japon	2016
20. Lesotho	2014
21. Lettonie	2014
22. Libéria	2016
23. Malte	2014

⁴ Il y a actuellement deux places à pourvoir: l'une dans le groupe des États d'Asie et l'autre dans celui des États d'Europe orientale.

<i>Membres en 2011</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
24. Maurice	2014
25. Mexique	2016
26. Nigéria	2016
27. Oman	2016
28. Pérou	2014
29. Philippines	2014
30. Portugal	2016
31. République centrafricaine	2016
32. République dominicaine	2014
33. République-Unie de Tanzanie	2014
34. Rwanda	2014
35. Sri Lanka	2016
36. Suède	2014
37. Suisse	2016
38. Togo	2014
39. Tunisie	2014
40. Turquie	2014
41. Zambie	2016
